



IUSY WORLD CONGRESS

26-29
MARCH
2026
ISTANBUL,
TURKIYE

1

2 UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE ! | SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA ! | UNE SEULE RÉOLUTION
3 PAR FEUILLE !

4

Titre | Titulo | Titre :

Libérez les otages arméniens

Organisation | Organización |
Organisation :

Fédération de la jeunesse arménienne (AYF)

Pays | País | Pays :

Arménie

5

6 Depuis le début de l'année 2025, des procès fictifs se déroulent à Bakou, en Azerbaïdjan,
7 visant 16 otages arméniens, dont des dirigeants politiques et militaires arméniens de haut
8 rang de la République du Haut-Karabakh.

9 Les accusations portées contre eux, allant du terrorisme à la formation de groupes armés
10 illégaux, sont sans fondement et motivées par des considérations politiques. Ces procès
11 fictifs constituent une nouvelle violation flagrante du droit international humanitaire et
12 une tentative délibérée d'effacer l'identité historique et politique du peuple arménien
13 d'Artsakh/Haut-Karabakh.

14 Ces personnes sont détenues illégalement depuis l'offensive militaire brutale menée par
15 l'Azerbaïdjan en septembre 2023, qui a entraîné le déplacement forcé de plus de 120 000
16 Arméniens ethniques d'Artsakh/Haut-Karabakh. Leur détention prolongée, ainsi que les
17 menaces de l'Azerbaïdjan contre la souveraineté de la République d'Arménie, constituent
18 une grave violation des droits humains et du droit international.

19 L'IUSY appelle la communauté internationale, y compris les Nations unies, l'Union
20 européenne et toutes les parties prenantes concernées, à prendre des mesures urgentes en
21 :

22 - Exigeant la libération immédiate de tous les prisonniers politiques et otages arméniens
23 détenus illégalement en Azerbaïdjan.

24 - Tenant l'Azerbaïdjan responsable de ses crimes de guerre et de ses violations continues
25 des droits humains par le biais de mécanismes juridiques internationaux.



- 26 - Imposant des sanctions ciblées aux dirigeants politiques et militaires du régime
27 autoritaire de l'Azerbaïdjan.
- 28 - Garantissant le droit collectif au retour de la population arménienne indigène de
29 l'Artsakh/Haut-Karabakh dans sa patrie, sous le couvert de garanties internationales et
30 conformément à son droit fondamental à l'autodétermination.
- 31 - Faire pression pour le retrait des forces armées azerbaïdjanaises du territoire souverain
32 de la République d'Arménie et le respect de ses frontières internationalement reconnues.
- 33 En tant qu'IUSY, nous continuons à défendre les droits inaliénables de la population
34 arménienne indigène de l'Artsakh, son droit à l'autodétermination et la reconnaissance
35 internationale de la République du Haut-Karabakh.
- 36 En tant qu'organisation internationale engagée en faveur de la liberté, de la souveraineté
37 et de la dignité de tous les peuples, nous poursuivrons notre mission de défense des
38 nations opprimées et de leurs droits fondamentaux.